Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260710-DCM_2026_094-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2026

CONVOCATION : 03 juillet 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Sabiha UGUEN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Erwan MOREAU, Etienne JEGOU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE.
Absents : Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Thierry GUERRIAU, Véronique FRUGNAC, Audrey BOURDIN, Yves-Marie LALLICAN, Sylvie DUHAMEL, Erwan HERVÉ.
Procurations : Jérôme CUSSONNEAU, Yannick GOURIÉ, Jean-François LE BOUGUENNEC, Christine TROCHU, Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Etienne JEGOU, Insaf GUETAT ANTOINE.

94. FONCIER-VENTE D'UN BIEN COMMUNAL AU 14 PLACE DE L'EGLISE (Acte 3.2)

M. Pierre-Yves SAGET, adjoint aux bâtiments présente l'exposé suivant :

La commune est propriétaire d'un ensemble immobilier cadastré AB 611, d'une surface cadastrale de 169 m², composé de deux logements, situés au 14 et 14, bis place de l'Eglise et de deux garages en annexe, cadastrés AB 65, d'une surface cadastrale de 65 m².

Le 1er logement situé au 14, place de l'Eglise est un logement de type T2 duplex, d'une superficie de 55 m² ;
Le 2ème logement situé au 14bis, place de l'Eglise est un logement de type T3, d'une surface utile de 79 m².

Concernant le 1er logement situé au 14, place de l'Eglise, la locataire, Mme V. a manifesté son intérêt pour acquérir le logement et le garage.

Un géomètre a été sollicité pour procéder à la division foncière. Les démarches sont en cours. La vente porte sur la parcelle cadastrée AB 611p d'une surface de 62 m² sur laquelle est situé le logement et la parcelle cadastrée AB 65p, d'une surface de 33 m² comprenant le garage en annexe.

La vente est acceptée et consentie au prix de 108 000 €, suivant l'avis de France Domaine en date du 1er octobre 2024, réactualisé en juillet 2026.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Il est précisé que des servitudes de passage et de réseaux grèveront le bien.

Ceci exposé,

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260710-DCM_2026_094-DE

Vu l'avis de la commission URBANISME ET BATIMENT en date du 9 juin 2026 sous réserve que le nombre de terrains familiaux locatifs soit maintenu à deux,

Le Conseil Municipal avec 1 voix contre et 21 voix pour :

- **APPROUVE** la cession du bien immobilier sis 14 place de l'Eglise comprenant un logement de 54 m² sur la parcelle cadastrée AB 611p, d'une surface de 62 m² et un garage en annexe sur la parcelle cadastré AB 65p, d'une surface de 33 m², au profit de Mme V., au prix de 108 000 €, hors frais de notaire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avant-contrat, l'acte authentique et tout document se rapportant à cette affaire ;

Pour extrait certifié conforme,

